L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JEROME BAYON.

MARDI MATIN, 30 OCTOBRE 1832.

TICKET REPUBLICAIN.

POUR PRÉSIDENT.

ANDREW JACKSON,

DU TENNESSEE.

POUR VICE-PRÉSIDENT.

MARTIN VAN BUREN.

DE NEW-YORK.

ELECTEURS DE LA LOUISIANE.

POUR LE PRÉSIDENT ET LE VICE-PRÉSIDENT.

Premier District,	J. B. PLAUCHE',
Second District,	THOMAS W. SCOTT,
Troisième District,	TRASIMOND LANDRY,
Quatrième District,	ALEX. MOUTON,
Cinquième District,	GENL. WAL. H. OVERTON.

☞ M. PLACIDE BOSSIER s'étant récusé comme électeur pour le président et le vice-président, en raison d'une indisposition sérieuse, le comité central républicain l'a remplacé par le général WALTER H. OVERTON.

GOUVERNEUR.

J. B. DAWSON.

ASSEMBLÉE RÉPUBLICAINE.

Les citoyens du 8me. district, qui sont en faveur de la réélection d'ANDREW JACKSON à la présidence, sont invités à s'assembler **AUJOURD'HUI** 30 Oct. à 6 heures et demie du soir, chez M. Mercier, rue du Bayou, à l'ancien collége, pour s'occuper des mesures convenables pour former un ticket électoral.

REUNION REPUBLICANA

Para los Españoles avecindados en este Estado.

Tan interesados los Españoles avecindados, como los mismos Americanos al bien estar de estos Estados, se invita á todos los Españoles á reunirse el jueves, 2 del proximo noviembre, en el café de la UNION, calle de Condé, frente á la de Madison, á las 6 y media de la tarde, para tomar las medidas convenientes á fin de lograr la reelección del General **ANDRES JACKSON** á la presidencia de los Estados Unidos.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 30 octobre.

L'assemblée des électeurs du 1er. district, en faveur de la réélection d'Andrew Jackson, a eu lieu hier, à l'Hôtel Richardson. M. D. Prieur a été nommé président, assisté de MM. S. Blanc et W. Christy, et M. Sterrett a été nommé secrétaire. Nous donnerons demain les résolutions qui ont été adoptées.

Les journaux de New-York qui nous sont parvenus hier sont du 15 du courant; ils ne contiennent pas de nouvelle d'Europe. Ceux de Philadelphie confirment le résultat de l'élection du gouverneur dans cet état, tel que nous l'avons annoncé dans notre feuille d'hier. La majorité de Wolf, candidat démocratique, a été de 10930 voix, contre 13960 qu'a obtenues Ritner, candidat républicain national.

Nous ne savons jusqu'à quel point est fondé un rapport qui nous a été fait, mais une personne digne de foi nous assure que des bœufs morts de l'autre côté du fleuve, vis-à-vis la ville, sont journellement écorchés et enlevés par certains bouchers, et on lieu de croire que la viande de ces animaux se débite au marché! Un pareil fait est de la plus haute importance, et nous pensons que dans les circonstances actuelles il suffit de le signaler à la police pour attirer son attention.

L'*Argus* a republié il y a quelques jours dans sa partie française, la lettre qui fut ecrite par M. Clay, il y a plus d'un an, en réponse à la demande d'un comité anti-maçonnique, qui voulait connaître son opinion sur les mérites ou les démérites de l'institution maçonnique. Le but apparent de notre contrère en reproduisant en ce moment cette lettre célèbre, est de réfuter l'assertion faite par nous, que M. Clay courtise maintenant l'appui des anti-maçons. On doit se rappeler, néanmoins, qu'à l'époque où il écrivit cette lettre les chances de M. Clay n'étaient pas aussi desespérées qu'elles le sont devenues par les élections recentes du Kentucky, de l'Indiana, de l'Illinois et du Missouri, qui ont prouvé qu'il n'obtiendrait pas un seul vote électoral à l'ouest des montagnes.

Quand la première ouverture fut à M. Clay par les anti-maçons, il rejeta avec dédain leurs propositions; mais depuis non seulement dans son propre état mais aussi dans tout l'ouest, il a tourné son attention vers les anti-maçons de la Pennsylvanie et de New-York, et ce même parti auquel il répondait avec tant de mépris dans la lettre republiée par l'*Argus*, est devenu son dernier espoir au milieu de la désolation dont il est tant environné. C'est pour cela que nous voyons que les clayistes et les anti-maçons de ces états se sont réunis d'intérêts et n'ont qu'un seul et même *ticket* électoral et un seul candidat à la place de gouverneur. Nous n'avons pas besoin peut-être de feuilleter les liasses de l'*Argus* pour prouver, par les propres déclarations de ce journal, que le but de ces deux factions opposées, en se coalisant dans la Pennsylvanie et le New York, est de voter pour M. Clay. Il les a trop souvent répétées pour qu'il soit nécessaire de les reproduire ici; et il ne serait pas prudent à l'éditeur de les nier, non plus que celle-ci, qu'il répétait encore dans son journal d'hier: La *Pennsylvanie est sauve pour nous.* Comme il a mis en tête de ses colonnes les noms de Clay et de Sargeant, il est clair qu'il veut faire entendre que par la coalition dont on a déjà parlé, "la Pennsylvanie est sauve du côté de M. Clay."

L'*Argus* n'osera peut-être pas nier que M. Clay ne reçoive l'appui des anti-maçons; car il évident que sans leur aide il ne peut obtenir un seul vote électoral. Dans le Massachusetts même ces fanatiques sont plus nombreux que les clayistes; on peut en dire autant du Rhode Island; et le Vermont est entièrement anti-maçonnique. Sans les anti-maçons les forces de M. Clay ne sont rien-absolument rien: avec leur aide, elles sont comme l'édifice aérien qu'on bâtit dans un rêve. Comment arrive-t-il que les hommes que M. Clay avait insultés et repoussés—ces hommes qui tout dernièrement dénonçaient comme partisans du "meurtre et de la trahison" tous les politiques qui refusent de se joindre à leur croisade contre la maçonnerie,—se soient soudainement décidés à voter pour un maçon distingué? N'a-t-il fallu aucunes caresses pour amener ce changement? M. Clay n'y a-t-il pris aucune part? A-t-il été manigancé par procuration? Quoi qu'il en soit ce changement s'est opéré; et par quelque moyen, qu'on le lui ait obtenu, ce qu'il importe peu de savoir, M. Clay a l'appui des anti-maçons. Mais il a de fortes preuves que lui même ne s'est pas montré tout à fait indifférent sur ce sujet; car autrement il n'eût pas dit du candidat qui n'est mis en avant que pour son opposition à la maçonnerie: "*Si M. Wirt est élu, il fera un magnifique président.*" Une telle déclaration est tout-à-fait incompatible avec un passage de sa réponse au Comité anti-maçonnique, dans le quel Clay dit:

"Le président des Etats-Unis, en tout autre sens de ce gouvernement, usait de son pouvoir [illegible] pour protéger ou chercher à détruire la maçonnerie, il devait être considéré comme [illegible] d'un acte *d'usurpation* [illegible] nous donne conclure [illegible] maçons a été fait [illegible] complètement [illegible] plus, on [illegible] *special* [illegible] M. [illegible]

Communiqué.

LUNDI, 29 oct.

Nous étant rendu hier dans l'après midi au cimetière catholique, pour accompagner à sa demeure dernière les dépouilles mortelles d'un ami, nous avons été frappés d'un spectacle qui révolte l'humanité en même tems qu'il porte une accusation vivante contre le caractère des autorités de notre ville—Un cercueil dont le couvercle s'était détaché, laissait voir un cadavre dans un état complet de putréfaction; un peu plus loin nous découvrimes 5 ou 6 autres cadavres non inhumés, et que cependant, suivant les informations que nous avons recueillies, étaient déposés au cimetière depuis le matin.

Dans le même tems, des Irlandais, remplissant un devoir à la fois pénible et touchant, étaient occupés eux mêmes à creuser un trou pour donner à un de leur amis l'inhumation que l'autorité refuse aux morts indigens! l'obole mise par les anciens dans la bouche du mort pour payer à Caron le fatal passage, l'obole de Caron n'est plus fabuleuse!

Nous demandons à qui il appartient de remédier aux calamités dont une négligence aussi coupable menace notre population? Si l'humanité n'est pas un motif suffisant pour engager notre premier magistrat à veiller à l'inhumation des cadavres, la salubrité de la ville ne lui en fait-elle pas un devoir impérieux?

(*Communiqué.*)

Je ne sais pas quelle est la maladie que je vais décrire, mais à coup-sur le remède que je vais indiquer, lui convient beaucoup.

La fièvre pas très forte, mal de tête violent, coliques d'estomach et dans le ventre, vomissements, et évacuations par le bas presque continuelles d'eau sale, grisâtre, blanchâtre, de sang en très grande abondance, crampes aux jambes, aux bras, à l'estomach, un froid glaciale, sueurs froides; tout cela dans moins de deux heures.

J'ai donné d'abord une potion calmante eau de fleurs d'Orangers, Ether et Laudanum.

Un grand bain chaud d'herbe à Malo, racine de l'herbe à Malo en boisson toutes les 10 ou 15 minutes, brossé continuellement et enveloppé dans une couverture de mêmes bouillis: cela conserve la chaleur très longtemps et émet une vapeur chaude qui soulage d'abord.

Le même remède continué pendant 24 heures m'a suffi:—une légère dose d'huile de Palmachristi a terminé le traitement sur quatre malades de suite.

(*Communiqué.*)

Depuis que je suis né, j'ai vu la calomnie,
Exhaler les venins de sa bouche impunie.
VOLTAIRE

Après quatre années de la plus sage administration, l'hydre des élections lève encore sa tête grandissante et appelle par ses sifflements l'intérêt et l'intrigue, pour marcher avec elle à travers les tempêtes publiques et mille aboiemens de la plèbe insensée: qui saura la diriger et la fixer dans sa course, sinon l'Hercule politique devant qui le monstre a déja roulé dans la poussière? Alcide se dispose encore à le combattre, et fort de ses travaux et de la justice de sa cause, sans autres armes que la conviction d'un mérite non équivoque, il descend de nouveau dans l'arène, pour attendre sans crainte comme sans présomption l'issue d'un pareil événement. Mais le théâtre où il voudrait paraître avec le plus d'avantage, et déjà celui de sa gloire, c'est la Nlle.-Orléans, la cité de son cœur. C'est là, où l'impatiente sollicitude qui le dévorait pour le service de sa patrie trouva l'occasion d'éclater dans la bataille du 8 janvier, la préface de la grande œuvre qu'on a eu depuis, s'accomplir dans les quatre années de la plus belle administration. Est-il un Américain, alors qu'il aura consulté sa raison et foulé aux pieds les misérables considérations de l'esprit de parti et des préjugés, dont le cœur ne bondisse de gratitude pour l'homme d'état vertueux, dont la seule ambition est le bien-être de son pays? Il n'en est pas un, répond ce peuple magnanime, malgré l'intrigue et les factions, le général Jackson sera toujours l'homme de notre choix.—Ce jour n'est-il pas toujours présent à nos cœurs, qui vit l'Angleterre, aveuglée par un fol esprit de conquête, jeter sur nos bords ses soldats effrenés? Dans ce moment vraiment critique pour la cité, qui s'offrit pour guider nos pas sur un champ de bataille et courir douffer jusques dans les mains de nos ennemis les foudres allumées de la guerre? Qui fit plus?... Mais ici je m'arrête; je rougirais s'il fallait sans cesse redire à nos concitoyens ce qu'a fait pour nous le général Jackson—la plus belle page de sa vie ne se trouve-t-elle pas profondément gravée dans nos cœurs? je me bornerai simplement à en rappeler un seul trait qui doit ramener de leur erreur ceux ce ses ennemis qui ont le plus cherché à le discréditer dans le monde. Quoi! diront ils, un trait de vertu dans un sauvage, un barbare, dont la seule témérité fut le mérite? Dites plutôt un Romain, un Fabius, qui mit toute sa gloire dans le salut de sa patrie; un héros, qui, alors qu'il tenait dans ses mains les restes mutilés d'une armée mise en faite, préféra l'insigne honneur d'en triompher avec générosité, à ces vils lauriers trempés dans le sang, qui durent ronger à son cœur magnanime. Voilà ce qu'a fait le général Jackson pour l'honneur et la patrie, et cependant voilà l'homme qu'on nous peint comme un despote sanguinaire, un satrape audacieux. J'ai vraiment peine à concevoir l'esprit de notre siècle: c'est à qui veut ravaler le mérite éprouvé, pour ériger à sa place la bassesse et l'orgueil. Ceux qui pratiquent un art aussi détestable, dit l'immortel Montesquieu, ressemblent fort aux corbeaux qui fuient les corps vivans, et vont de tous côtés pour chercher des cadavres. N'est pas évident à tous les habitans de cette ville, que au moindre signal de la fière épée du général Jackson, nos soldats Louisianais, retenus comme un torrent par les remparts que la seule prudence avait élevés, se seraient soulevés comme les flots de l'Océan pour entraîner avec eux tout ce qui semblait s'opposer à leur course impétueuse? Qu'en aurait-il résulté? du carnage et du sang: l'ambition eût été rassasiée; mais le repentir et les larmes eussent terni le triomphe du conquérant. Cependant, ô honte de la cité! il y trouve encore des hommes dont l'esprit retréci voudrait rabaisser jusqu'à eux, un héros auquel est dû un si juste tribut de reconnaissance! Mais Jackson ne rit des efforts impuissans de ses ennemis; retiré maintenant à Washington parmi cette brillante constellation de talens qui s'y trouvent, l'orgueil de l'Amérique, il brille comme l'arc-en-ciel après la tempête, et dessine quelques nuages qui roulent encore sur sa tête et que nous verrons bientôt se dissiper au grand jour de l'action. Parmi les ridicules productions qui ont paru contre le général Jackson, nous remarquerons l'extravagant discours d'un homme qui possède plus de présomption que de talent, et qui, pensant étonner une assemblée par les *grandes vérités* qu'il va révéler, s'écrie avec ton le plus risible que "sur son écusson l'on ne voit pas paraître l'*épée du pouvoir*, mais la hache qui fait tomber les arbres de la forêt, l'herminette, la varlope, ciseau qui les transforment en demeures de l'homme civilisé; la truelle, qui cimente le foyer hospitalier; le vaisseau, qui transporte d'un climat à l'autre les produits de la terre et de l'industrie, &c." Vaine pompe de mots! comme si les arts et les sciences, le commerce et tous les bienfaits qui naissent de la civilisation, ne fleurissaient pas sous l'administration du général Jackson? Cette critique fait pitié, et l'on ne conçoit pas qu'avec de pareilles armes l'on puisse s'engager dans la lice.—Nous autres jacksonistes portons aussi ces enseignes sublimes sur notre écusson, et pour les protéger, nous avons l'épée sur le champ de bataille (terrible à nos seuls ennemis), la sagesse et les talens dans le conseil. Voici venir, concitoyens, le jour qui doit éclairer l'œuvre de la reconnaissance que la réélection de l'homme que nous voulons soit notre dernière réponse à ses ennemis; qui apprennent que dans notre belle république, il y a loin du capitole à la roche tarpéienne.

UN CRÉOLE.

EXTERIEUR.

FRANCE.

PARIS, 12 septembre.

Nouvelles de l'ouest de la France.

On nous écrit de Nantes le 8 septembre, que les rassemblemens suscités par l'ordre donné par l'autorité municipale de fermer une boulangerie non autorisée, ouverte par le sieur Verger, ont pris un caractère de gravité qui devient inquiétant: *l'Ami de la Charte* nous recevons par extraordinaire, contient de détails à la population sur cette affaire. Il regrette qu'il y ait eu amélioration dans le système [illegible] craint que les carlistes [illegible] *post scriptum*, que [illegible] sommes certains [illegible] sident de tous [illegible] nos campagnes [illegible] je dis factice [illegible] longue devant [illegible] enfin sa du- [illegible] notre ville [illegible] les [illegible] assez à [illegible] torité mu- [illegible] gers qu'ils [illegible] d'avance; [illegible] ent. C'est [illegible] avec les

Nous trouvons dans ce même journal une proclamation du maire aux citoyens, où, après avoir établi que le sieur Verger s'est constitué en état de désobéissance contre la loi et l'autorité en ouvrant une nouvelle boutique de boulangerie après avoir vendu son fonds 8,000 fr., on poursuit en ces termes:

"Ceux qui le soutiennent dans cette résistance, ou sont trompés la conduite de cet individu, ou sont mal intentionnés. L'administration, en les éclairant, doit leur déclarer que les rassemblemens qui ont eu lieu à cette occasion, et qui ont menacé la tranquillité publique, ne peuvent être soufferts plus longtemps; il faut qu'ils cessent, que le bon ordre se rétablisse, et que force reste à la loi. Il n'est aucun prétexte aux désordres qui se sont manifestés; le travail ne manque pas aux ouvriers; le pain est descendu au plus bas prix possible, eu égard à celui actuel des grains. Ce prix a même été, pendant tout le tems de la cherté des céréales, fort au-dessous de celui de toutes les villes qui nous entourent. Ils se rendraient donc bien coupables ceux qui continueraient à entretenir cette résistance, et ils s'attireraient toute la sévérité qu'elle peut commander."

"La pièce qu'on vient de lire a été affichée hier, dit *l'Ami de la Charte*; elle n'a point empêché les rassemblemens qui avaient eu lieu pendant les soirées précédentes. Cependant on pouvait aisément remarquer qu'ils n'avaient point même le caractère perturbateur et hostile; les groupes étaient presque en entier composés de curieux; nous disons *presque*, parce que nous ne voudrions pas répondre que quelque agitateurs ou provocateurs ne s'y seraient glissés les légitimistes sont capables de tout.

"Nous voyons avec peine que l'autorité municipale invoque l'état de siége, qui donnerait au pouvoir militaire l'initiative des mesures à prendre pour ramener l'ordre. Les départemens de l'Ouest ont été mis en état de siége, seulement *pour* et à *cause* de la chouannerie; il est borné là, et ne s'étend point à tout ce qui est étranger à l'insurrection légitimiste: lors même que le rapport au roi ne l'exprimerait pas clairement, le soin que l'on a eu d'appliquer l'état de siége aux seuls départemens infestés de chouannerie, le prouverait assez.

"Dans la circonstance qui nous occupe (ce n'est ni une insurrection ni une émeute politique) l'autorité militaire ne peut agir que sur la réquisition et d'après les ordres de l'autorité municipale.

"Hier au soir, entre 7 et 8 heures, les groupes ont commencé à se former dans la rue Contrescarpe et dans les rues et places adjacentes; des troupes, de l'artillerie, de la garde nationale et des gendarmes à cheval sont venus pour dissiper la foule. Des sommations ont eu lieu; mais il faut le dire, des citoyens inoffensifs et que la curiosité seule attirait, croyant que les perturbateurs seuls devaient obéir, n'ont pas bougé.

"Dès-lors il y a eu des charges, dont plusieurs ont été faites avec une certaine vigueur; diverses personnes ont été arrêtées; des passans, qui ignoraient tout, ont failli être victimes.

"Nous pensons que les citoyens tranquilles devraient maîtriser leur curiosité et s'abstenir de se rendre dans un lieu où il y a eu du trouble et où il peut y en avoir encore. Une des plaies de notre époque est l'émeute: on ne l'extirpera que par des moyens de persuasion et douceur; la violence ne peut que la fortifier.

"Nos officiers municipaux sont bien pénétrés de ce principe: on les voyait hier employer tous les moyens que la raison peut fournir pour engager chacun à se retirer. On a surtout remarqué M. Thomas Cheguillaume, l'un des adjoints de M. le maire, dont les sages discours ont eu beaucoup d'influence."

—Autre extrait de l'*Ami de la Charte*, de Nantes.

Nous avons déja dit que les intrigues légitimistes menacent plus que jamais la tranquillité de nos contrées; on nous apprend aujourd'hui que la nouvelle levée de bouchers doit avoir lieu vers le 15, et le plan du complot est tracé sur une plus grande échelle que jamais.

La Nouvelliste annonce ici qu'un bâtiment s'arme en Hollande pour venir opérer en Vendée un débarquement. Nous savons aujourd'hui que le capitaine de port des Sables a tout récemment prononcé ces paroles: "Nous recevons tous les jours avis que quelques navires rodent près de nos côtes; on projette un débarquement et on ne paraît nullement s'occuper de surveiller les côtes d'où tous les cantonnemens ont été retirés."

—On lit dans l'*Indépendant* de Bruxelles:

"*Le Constitutionnel* annonce que le roi de Hollande a refusé de recevoir la notification du mariage du roi Léopold avec la fille aînée du Roi des Français.

"Cette nouvelle est tellement extraordinaire, que nous avons peine à y ajouter foi. D'abord il nous semble assez singulier que la France ait fait notifier à Guillaume Ier. le mariage d'une princesse avec un roi non encore reconnu par la Hollande. Si, cependant cela est ainsi, il faut croire que l'étiquette diplomatique était impérieuse sur ce point, et que la cour des Tuileries n'a pas cru pouvoir y déroger.

"Mais, dans ce cas, la cour des Tuileries, notifiant le mariage d'une fille de la maison royale de France, devait avoir pris la résolution de ne pas permettre que cette notification fut reçue d'une manière inconvenante; car il est de la dignité d'une grande puissance de ne pas souffrir qu'il soit fait un outrage au moindre de ses sujets: or, à plus forte raison, ne doit-il pas souffrir qu'une insulte directe soit adressée au chef de l'état dans la personne de l'un de ses enfans. Les impertinences du duc de Modène n'ont que trop décrédité le cabinet de Paris: si les ministres français veulent conserver quelque force vis-à-vis de l'opposition, il faut qu'ils se hâtent d'obtenir une éclatante réparation de l'injure qu'ils ont reçue."

PARIS, 10 septembre.

Nouvelles diverses de l'étranger.

D'après une lettre de la frontière de Pologne, l'empereur Nicolas aurait promis à lord Durham d'amnistier ceux qui ont pris part à la révolution polonaise, à l'exception de 27 individus. On est persuadé que cette amnistie ne sera pas plus sincère que celle qui a été accordée auparavant sur la demande de la Prusse et de l'Autriche.

Les patrouilles russes parcourent Varsovie même dans la journée; elles sont doublées pendant la nuit. La patrouille principale a toujours une pièce d'artillerie.

On assure que lord Durham a parlé à l'empereur avec force de la nécessité de traiter la Pologne avec plus de modération, et de ne pas la priver de l'existence politique que le congrès de Vienne lui a garantie. On ne sait pas ce que l'empereur a répondu, mais on espère que la mission de lord Durham ne sera pas infructueuse. (*Gaz. d'Augsbourg.*)

—Les correspondances de Saint-Pétersbourg annoncent la prochaine publication de nouveaux décrets pour la Pologne, qui rendraient la condition des Polonais un peu plus favorable.

On attend à Berlin un ministre belge, qu'on recevra à la cour aussitôt que les traités seront ratifiés.

En conséquence de l'ukase impérial qui prescrit l'incorporation dans l'armée russe de tous les anciens officiers et sous-officiers de l'ancienne armée polonaise, le feld-maréchal Paskéwitch a publié un ordre en vertu duquel tous les sous-officiers et soldats, et en général tous les militaires qui ont pris leur congé, ainsi que les fonctionnaires civils qui ont servi dans l'armée ou le gouvernement insurrectionnel, seront incorporés dans les régimens, où ils serviront pendant 13 ans. Ne seront maintenus dans leurs grades que ceux qui étaient déjà sous-officiers avant la révolution, et leur temps de service ne leur sera compté que jusqu'au 29 novembre 1830; tous les autres y rentreront comme simples soldats. Ne sont exceptés de cette levée, qui augmentera l'armée de 20,000 hommes, que les invalides et les propriétaires qui sont retournés à leurs affaires immédiatement après que les troubles furent étouffés. Ce décret est accompagné de plusieurs autres dispositions, entr'autres l'ordre de surveiller sévèrement la conduite de ces individus dans les dépôts.

(*Idem.*)

DECÉDÉS.

Le 28 de ce mois, à l'âge de 29 ans, M. GEORGE PANDELY, venu dernièrement de l'île d'Hydra, (Archipèle grecque.)

Samedi dernier, M. JOHN BLACKWELL, natif de la Virginie, âgé de 38 ans, et résidant depuis 10 ans en cette ville. Il laisse une veuve et deux enfans, pour pleurer sa perte; et des amis qui ont su apprécier les qualités de son cœur.

Est décédée dimanche 28 octobre, en cette ville, made Vve. Jacques Bugnon, née Blois, à l'âge de 26 ans. Bonne fille, bonne épouse, bonne mère, elle laisse une famille et deux enfans plongés dans la douleur!

A bord de l'Olympia, dans le Mississipi,
27 October, 1832.

Les passagers à bord du navire l'Olympia, s'empressent de témoigner au capitaine W. Hammond leur vive reconnaissance pour les soins, les attentions qu'il leur a prodigués durant le cours de leur voyage. Les passagers de l'Olympia seront heureux si le capitaine Hammond reçoit ce gage de leur estime pour lui avec les mêmes sentimens qui les leur ont dictés.

LETTRES DE CHANGE SUR FRANCE—A vendre par
25 oct J. MAGER.

SUCRE BLANC de la Havane—40 boites sucre de la Havane, en déchargement du brick Hunter, à vendre par
20 oct A. QUERTIER & DUTIN.

UN BON CABRIOLET à vendre, s'adresser rue St. Louis No. 22. 19 oct.

☞ Nous sommes autorisés à offrir les paris suivants:

$200 que JACKSON aura l'Etat;
200 qu'il aura **100** voix de majorité;
200 qu'il aura **200** voix de majorité;
200 qu'il aura **300** voix de majorité;
200 qu'il aura **400** voix de majorité;
200 qu'il aura **500** voix de majorité;
200 qu'il aura **600** voix de majority;
200 qu'il aura **700** voix de majorité;

ET DE PLUS, **$500**

qu'il aura la majorité dans la paroisse d'Orleans.

A l'éditeur de l'*Abeille*.

Monsieur,—Malgré les cris de victoire poussés par "les richesses, les talens et la respectabilité," sur ce qu'ils appellent un "triomphe" récent dans la Pennsylvanie, je propose au premier venu de la faction de parier **MILLE PIASTRES** que le vote de cet état sera donné au vieux héros.

CASH DOWN.

N. B. L'argent sera prêt en s'adressant à l'éditeur de *l'Abeille*.

M. BAYON,

Les clayistes anti-maçons ont exalté et chanté au-delà de toute mesure le résultat des élections des districts de Philadelphie—Tous les Grecs n'habitent pas Corinthe.—Philadelphie n'est pas la Pennsylvanie—et pour affermir mon opinion sur ce point, j'offre de parier **SIX CENTS PIASTRES**, que le vote électoral de la Pennsylvanie sera donné à Andrew Jackson.—L'argent sera déposé entre les mains de tout *gentleman* qui pourra convenir aux deux parties.

UN YANKEE.

P. S. L'argent sera prêt, en s'adressant au bureau de l'*Abeille*.

Note Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Goël Milo, Love, Tampico. Harrison Brown & co.
Goël Paulina, Williams, Tampico, Tuyes & co.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Grampus, des Passes, avec le navire Robert Pulsford, les bricks Crawford, Orleans et Ann & Leah, en débours de la barre S. O. navire Crescent: au Détour, brick Clarissa-Andrews, tous deux du Hâvre.

Navire Robert Pulsford, Candler, de Liverpool.
Brick Ann & Leah, de Philadelphie.
Brick Orleans, Chase, 50 j. de Bordeaux, à VRoumage, chargement à Labatut, Cavelier, Forestier, Le Blanc, Rév. Roux, Fortier, Roumage, Hermann & co Delpeuch, B Lacoste et autres—8 passagers.
Brick John A. Robb, Bennett, Baltimore.
Brick Trent, de New-York.
Brick Crawford, Gardiner, Rhodes-Island.
Bateau à vapeur Tallyho, Robertson, de Louisville, avec de la farine.

AU PUBLIC.

LE DOCTEUR A. BINAGHI, qui se trouvait au point de s'embarquer pour le Mexique, sollicité par plusieurs de ses amis et par quelques médecins à suspendre son voyage, pour donner ses soins à ceux qui pourraient être attaqués par le choléra asiatique, que l'on dit déjà introduit dans la Louisiane, se fait un devoir de prévenir les habitans, qu'il pourra être consulté, tant au sujet du choléra que de tout autre maladie, au No. 129, de la rue Bourbon. Il aura sans doute des égards envers les personnes dont la pauvreté serait constatée par les certificats du maire ou des aldermen de la ville.

P. S. Le docteur B. offre au public, la liqueur anti-cholérique connnue sous le nom de *Kielskyvoda* du nom d'un vieux juif de la Lithuanie, qui en fut le premier inventeur, et qu'il a perfectionnée.

Comme simple *préservatif*, l'usage qu'il en a conseillé en Pologne, en France, à New-York &c, n'en a *jamais* démenti l'heureuse efficacité, toutes les fois qu'on a strictement suivi le régime qui se trouve prescrit sur la bouteille qui le contient, et auquel il doit ajouter son avis de sortir le moins possible de la maison (et surtout avant le lever et après le coucher du soleil) lorsque les *vents du nord* et du *nord est* dominent. Mais, comme *remède*, le kiels kyvoda n'a jamais manqué de paralyser, et souvent même il a détruit entièrement les premiers symptômes du mal, tels que le vomissement, la diarrhée, les crampes &c. Une personne soudainement attaquée par le choléra dans un lieu où à une heure où l'assistance *immédiate* du médecin serait impossible, n'aura qu'à prendre une double dose, savoir deux cuillerées de cette liqueur *toutes les demi-heures*, jusqu'à ce que la transpiration s'établisse en se faisant faire en même tems de fortes frictions avec une flanelle sèche sur toute la surface du corps, en tenant les mains autant que possible dans l'eau de lessive chaude, en se faisant appliquer de la cendre ou des briques chaudes à la plante des pieds, et en prenant de tems en tems du thé bien chaud—L'habitude de porter continuellement sur soi une fiole de cette liqueur pour s'en servir dans le cas d'une attaque hors de son logis, a sauvé la vie à bien du monde—Point de purgatifs, ni de saignées—Le traitement ultérieur dépendra de ce coup d'œil que le médecin aura acquis de la science en général, combinée avec la connaissance pratique du mal et des remèdes dont une longue expérience lui aura fait connaître l'efficacité, eu égard à l'âge, à la constitution, au sexe, aux habitudes du malade, et plus encore, au degrés de force que le choléra aura déployé dans ses premières attaques.

A ce propos, le Dr. Binaghi ayant été appelé plusieurs fois, pendant la nuit, pour visiter non des malades, mais des agonisans et des cadavres, prend la liberté de prévenir le public qu'il n'interviendra pas là où d'autres professeurs ont été appelés avant lui.

☞ Les bouteilles contenant la liqueur anti-cholérique du Dr. Binaghi, et portant toujours son sceau, sa signature, la direction de l'usage que l'on doit en faire, *comme simple préservatif*, et le régime à suivre pour en assurer le succès, se débiteront chez lui à $6 la grosse bouteilles, et $4 la petite. Les lettres et l'argent qui pourraient lui être adressés de la campagne, doivent être francs de port. 30 oct—12

EN débarquement du navire Missouri, capitaine Birkett, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné.

17 barriques Vin rouge de Médoc, vieux, supérieur,
102 caisses Vin rouge, vieux Médoc, do.
4 barriques Vin rouge,
4 tierçons Vin blanc supérieur,
51 sacs Bouchons fins, de 500 chaque sac,
1 caisse Peignes de corne assortis.
30 oct J. B. LABATUT.

PAPIER—700 rames papier à enveloppe, et 80 dits papier sablé, récemment reçus et à vendre par
30 oct. THAYER, HURD & CO.

MR. COPS informe respectueusement le public qu'il a transporté ses

GRANDS SERPENTS DE L'INDE,

à l'encoignure des rues Jefferson et Levée, où il sera à même de recevoir convenablement les dames et messieurs. 30 oct

EN vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'hon. Chs. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi, 10 novembre, à 4 heures, sur les lieux, rue Gravier et Union, divers articles de maison, tels que meubles, &c. Saisis dans la poursuite de Petich, Bein & Hollain.
30 oct L. DAUNOY, marshal.

Robert Herby vs. *Bacon.*

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi, 10 novembre, au Principal, à 4 heures, une montre en argent, saisie dans l'affaire ci dessus.
30 oct. L. DAUNOY, marshal.

TLANAVIT offre à vendre, dans son magasin, à l'encoignure des rues Bourbon et Dumaine, les articles suivants:

50 demi quarts, première qualité, vin de Porto;
10 caisses, d'une douzaine chaque, do. do.
Moutarde anglaise. 29 oct—1m

REÇU par la barque Adelaïde de Liverpool; 3000 pieds de chaînes à porteuse; 100 douzaine pinches crêbles à colets tordus assorties No. 1 à 3; 150 do. pelles à doubles modèles assorties; 80 do. pioches façon de la Caroline; 1 boursaud de coutres à pieux et à bordeaux, 2 do. pioches de haras assorties; 20 tierçons de chaînes à mailles courtes assorties de 5-6 à 1; 4000 paires crochets et pitons &c., assortis de 3 à 24 pouces; 100 paires crachoires en cuivre, avec et sans pieds; un assortiment d'enneaux, 1 do. de boîtes à sucre vernis secs, 1000 paniers chaînes de traits, assorties de 6½ à 8 pieds; 2 paniers de couvercles de chaudières en tôle, assorties; 100 barils cloux forgés fins, têtes de diamant et autres; 200 do. gros cloux forgés, à bordage de 3½ à 12 pouces.
29 oct. F. PASCAL, rue de la Levé, No. 55.

A VENDRE A L'AMIABLE.

UN fond de *cabaret* et *café* situé au bayou St. Jean, dans la maison appartenant à Mr. Jean Laurent, la situation est avantageuse pour la commerce, la personne ne veut s'en défaire que parceque ses affaires l'appellent en ville. S'adresser pour les conditions, rue Conti, vis-à-vis l'Hôtel Richardson. 15 oct—15

POUR VICKSBURG,

Grand-Gulf, Rodney, Natchez, et les ports intermédiaires.

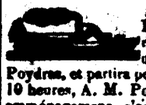

Le bateau à vapeur bien connu **FELICIANA**, capitaine Barret, est maintenant prêt à recevoir un chargement, en face de la rue Poydras, et partira positivement jeudi, 25 du courant, à 10 heures, A. M. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à
FOSTER & HUTTON.
19 oct Rue du Canal, No 77.

POUR MANCHESTER (YAZOO.)

Vicksburgh, Grand-Golfe, Rodney, Natchez, et les ports intermédiaires.

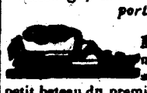

Le bateau à vapeur **WOODMAN**, capt. J. Parck, est maintenant en chargement, et partira sans délai. Le Woodsman est un petit bateau du premier ordre, et comme il ne tire que très peu d'eau il est probable qu'il pourra remonter sans difficulté la rivière Yazoo jusqu'à Manchestele Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Gravier, où à
FOSTER & HUTTON,
15 oct. Rue du Canal, No. 77.

POUR TAMPICO.

La goël. fine voilière **MILO**, de Baltimore, capit. Cave, partira positivement dimanche prochain, 28 du courant; pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord à la partie inférieure du ferry, ou à
HARRISON, BROWN & Co,
24 oct rue Royale, No. 117.

POUR NEW-YORK.

Paquebot de la Louisiane et de New-York.—La navire **NASHVILLE**, capt. Jackson, est en chargement, et partira dimanche prochain, 28 du courant. Pour fret ou passage, s'adresser à
FOSTER & HUTTON,
23 oct rue du Canal, No. 77.

POUR TAMPICO.

La goël. mexicain **PAULINA**, capitaine Williams, partira positivement le 25 du courant. Pour fret de quelques barils, et passage, s'a lresser à
TUYES & CO,
20 oct rue Royale, No. 104.

A VENDRE

La jolie goëlette **ELIZA-THOMAS**, avantageusement connue et pouvant prendre la mer. S'adresser à bord au capitaine Delarue, où à
20 oct TUYES & Co, rue Royale, No. 104.

VINS DE BORDEAUX.

LE soussigné offre à vendre une partie de vin en débarquement du navire Missouri de Bordeaux, consistant en:—

28 Barriques Vin rouge Montferrand,
12 do. do. Medoc, 1827,
20 demi barriques vin de Grave, 1828,
11 caisses de 12 blles. } Vin rouge Grosu Larose
12 do. de 24 demi do. } 1825.
11 caisses de 12 blles. } Vin rouge Chateau La-
12 do. de 24 demi do. } fitte 1825.
47 caisses de 12 blles. vin rouge St. Julien 1827.
47 do. do. do. do. Medoc 1827.
F. H. PETITPAIN,
29 oct encoignure Toulouse et Chartres.

LETTRES de change sur New York et Boston, à vendre par
29 oct THEODORE NICOLET & CO.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

BORDERES FRERES, rue des Ursulines, encoignure Royale, ont l'honneur de prévenir le public que depuis le 25 courant, ils ont transporté leur nouveau domicile, rue de Chartres, No. 71, entre Conti et Bienville. Ils saisissent cette occasion pour annoncer aux personnes qui ont daigné les honorer de leur confiance, que leur assortiment en toutes espèces de marchandises anglaises et françaises n'en sera que plus complet, et qu'on trouvera toujours dans leur magasin tout ce qu'on pourra désirer.